

*A/TO:* SERVICE URBANISME DE SIMIANE COLLONGUE/ARPE

*COPIE/COPY:* \_\_\_\_\_ LLC

*DE/FROM:* Rosaria BERTUCCI

*REF.:* 4820017

*DATE:* 24 OCTOBRE 2009

*OBJET/  
SUBJECT:* **ATELIER N° 1 « GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET RISQUES NATURELS » DU 24 OCTOBRE 2009- AGENDA 21**

### **Intervenants :**

Annick BRUN : animatrice  
Capitaine MAGGIANI: appui technique

### **Participants:**

Sylvie PIQUENOT: Adjointe délégué à l'environnement et au développement durable, Marie-Claude MONTAGNIER : Adjointe à l'Urbanisme et à la Sécurité, Catherine TOROSSIAN : service urbanisme et environnement

Bernard COUVERT, Léa MERCHADIER , Rosaria BERTUCCI : SOGREAH Consultants  
ASHLEY Gil, BENOIT Louis, BOSSY Sylvie, CALLEA Sauveur, DAKESSIAN Daniel, DI MARZO Cécilia, DOELSCH Emmanuel, DUPONT Annie, HAUTIN Daniel, JEAN Richard, LACAZE Claude, LEPESQ Jean, LONGIN Françoise, NEGRE Gabriel, PONS Marie-France, PONS Robert, ROUX Laurent, SERANDOUR Danielle, STISSI Violette, YOUX Françoise

### **Déroulement de l'atelier :**

- Accueil et préambule par A. BRUN et le Capitaine MAGGIANI,
- Présentation de la démarche Agenda 21 et introduction de l'atelier par SOGREAH Consultants,
- Présentation du déroulement de l'atelier et du thème « Gestion des ressources naturelles et risques naturels »

Préambule

Annick BRUN ouvre la séance.

Précision des règles de fonctionnement de l'atelier.

Présentation du thème abordé.

## 1. DEMARCHE AGENDA 21

---

Le bureau d'études SOGREAH fait un bref rappel sur la notion d'Agenda 21. Il s'agit d'une démarche participative à laquelle la population participe entièrement. C'est la population de Simiane Collongue qui élabore son agenda 21.

Simiane Collongue a engagé en même temps les 2 procédures Agenda 21/ élaboration du PLU. SOGREAH précise que cette dernière démarche est une démarche beaucoup plus réglementée. L'apport de la population est important pour la réalisation du diagnostic de l'agenda 21 mais aussi pour celui du PLU.

L'Agenda 21, notamment la thématique Gestion des ressources naturelles et des risques naturels, est assimilé à la notion d'environnement. Or, le développement durable n'est pas qu'une question d'environnement et de paysage. Il a également une dimension sociale, économique...

## 2. DEROULEMENT DE L'ATELIER

---

A.BRUN commence par un tour de table afin que chacun puisse s'identifier.

Rappel des règles de déroulement de l'atelier et par la même de la charte de la concertation.

Il ne s'agit pas à ce stade de la procédure d'apporter des réponses à des questions, ni de décider de telles ou telles actions, il s'agit de recueillir un maximum d'information sur l'état existant du territoire en rapport avec la thématique de l'atelier.

Quatre questions sont posées à la population :

- atouts/ faiblesses sur les risques naturels
- atouts/ faiblesses sur les ressources naturelles

L'atelier s'est déroulé selon la méthode dite du Méta-plan. Chaque participant dispose de 8 post-it afin d'inscrire pour chaque question deux atouts/ deux faiblesses. Le but étant de consigner le ressenti de la population sur ces thématiques, des les faire participer à l'élaboration de l'Agenda 21 afin d'aboutir à un diagnostic exhaustif.

Nécessité exprimée par les participants d'avoir quelques précisions sur le contenu des « atouts » concernant les risques naturels. Il s'agit ici de débattre autour de la gestion des risques naturels. Après avoir remplis et restitués les post it ces derniers sont classés selon les thèmes abordés.

### **Bilan post it :**

#### **1- Atouts ressources naturelles**



- Forêt :

Espace boisé = un atout

Aspect de la nature, lieu d'activités pour tous, tourisme vert, massif boisé, exploitation forestière.

Les simianais sont majoritairement d'accord sur le fait qu'il faille protéger la forêt.

Exploitation forestière. Trouver un équilibre entre gestion durable de la forêt et développer les activités en respectant cette forêt.

- Energies renouvelables :

Soleil : = énergie renouvelable pouvant être utilisée comme ressource.

Manque d'aide pour la production de sa propre électricité.

- Terres agricoles :

Fort potentiel, mais pas d'exploitants.

- Espaces verts

- Eau

Indépendance pour ceux qui ont une source naturelle.

L'eau potable à Simiane provient de la société du canal de Provence.

- Déchets

Capacité de valorisation

- Air :

Chaîne de l'Etoile → poumon vert de Marseille

## **BILAN ATOUTS DES RESSOURCES NATURELLES**

Les thèmes récurrents : forêt, eau, attractivité du territoire par la présence de la Chaîne de l'Etoile, poumon vert de la commune.

Le thème de l'agriculture a été abordé mais ressort peu car pas d'exploitant sur la commune alors qu'il existe un fort potentiel.

Rappel : Simiane a l'appellation AOC pour ses vignes.

## **2- Faiblesses ressources naturelles**

- Agriculture :

Pas de valorisation, manque d'agriculteurs, d'éleveurs, absence de production de proximité.

Il existe des terres agricoles mais pas d'exploitants !

La mairie veut faire un « jardin ouvrier » → quid d'exploiter les terres existantes qui ne sont pas exploitées ?

- Filière bois :

Filière exploitation bois à développer



Absence de réseau d'exploitation de la forêt (réseau routier, forestier, maillage...),  
Insuffisance d'exploitation du bois.

Un participant précise que le Pin peut être exploité sous forme de plaquettes qui produisent ensuite l'énergie. Il s'agit du bois qui produit le plus d'énergie.

Le bois de pin est exploitable de manière écologique.

Difficultés pour l'exploitation bois car trop de propriétaires publics/privés.

Attention au respect de la forêt par les touristes.

- Economie :

Emplois sur la commune à développer.

- Énergie :

Insuffisance de production photovoltaïque.

Pas assez d'aide pour développer les énergies renouvelables,

Aide au développement du solaire,

Absence de ressources propres en énergie.

- Eau :

Raréfaction des ressources en eau.

Capacité de réserve en eau (pour l'eau potable, et incendie) → ressources locales

Sécheresse : manque d'eau l'été

Ressource en eau non utilisée : la commune a des sources non utilisées pour l'eau potable et non protégée. Il a aussi été précisé que ces sources n'offraient pas beaucoup de potentiel

S. PIQUENOT précise qu'il faut vérifier les capacités de ces sources.

Dans l'hypothèse où elles seraient réutilisées, il conviendrait de les protéger par l'interdiction de constructions autour.

- Qualité de l'air :

Problème des transports en commun insuffisants, trop de voitures individuelles.

- PIDAF :

Le capitaine MAGGIANI précise l'existence d'un PIDAF (Plan Interdépartemental d'Aménagement Forestier). Après chaque feu, une analyse des milieux forestiers est réalisée pour protéger la forêt. Le but étant de développer des pistes DFCl. C'est dans le cadre des PIDAF qu'il est décidé de créer des pistes, de débroussailler, de créer des barrières coupes feux, replanter des essences moins soumises au risque incendie.

Le PIDAF est un document évolutif, chaque année des décisions, des mesures sont prises pour le compléter. Il est consultable en mairie. Quid de le mettre à disposition sur internet ?

SOGREAH précise que l'intérêt de l'agenda 21 est d'aller au delà des documents techniques. Il convient de faire le lien avec tous ces documents techniques, de les ajouter au ressenti des simianais afin d'enrichir la réflexion.

- Divers :

Disparition des ressources naturelles à cause des constructions mal gérées et du manque d'entretien.

Quelle est la vocation du domaine des Marres et du domaine de « Jean Le Maitre », de quelles ressources en propre dispose t on ?

Problématique des séismes.

Dans le PIDAF on trouve les informations relatives au risque incendie et tout ce qui touche au développement durable.

## **BILAN FAIBLESSES DES RESSOURCES NATURELLES**

- Agriculture :

Difficulté d'exploitation des terres agricoles.

Le mitage rend difficile l'exploitation des terres.

Problématique : trouver des exploitants car il s'agit d'une activité professionnelle contraignante, difficile et peu rentable. + Trop de contraintes contractuelles.

Aujourd'hui certains des paniers de légumes (AMAP, Association de maintien de l'agriculture paysanne) de Simiane proviennent d'un exploitant de 80 ans.

Mais il existe aussi le phénomène inverse selon lequel des agriculteurs ne trouvent pas de terres à exploiter.

Idée : se rapprocher du lycée agricole de Gardanne. Possibilité de mettre à la disposition des jeunes en formation les terres du domaine des Marres, qui étaient à une époque un terrain agricole, pour développer la culture biologique.

Aujourd'hui les terres agricoles qui existent sont des zones d'habitats diffus et les terrains agricoles susceptibles d'accueillir des exploitants se trouvent sur des zones inondables. Toute la plaine de Simiane est en zone inondable. → **transformer les zones inondables en atout pour développer l'agriculture.**

→ **nécessité de trouver des pistes pour faire venir des agriculteurs + trouver des moyens locaux pour faire vivre des exploitants.**

La SAFER a un droit de préemption sur les terrains agricoles.

- Aspect ressource en eau :

Aucun manque en eau sur Simiane. La commune est alimentée en eau via le canal de Provence + les sources mais il convient de protéger ces dernières car les ressources diminuent.

Problème des mines qui ont créés des strates naturelles en sous sol. Tous les forages des années 60 sont vides. A 1300 m il y a les puits de la mine dans lesquels l'eau s'enfuit.

Le forage ne constitue pas une solution satisfaisante car trop inégalitaire et pas une gestion durable.

L'eau pour la consommation courante est achetée au canal de Provence.

D'ici deux ou trois ans, la nappe reviendra à son niveau.

Les mines se remplissent d'eau :

→ potentiel en eau augmente

→ stabilise les terrains car les galeries sont remplies.



Définir d'où provient l'eau et où en est la remontée d'eau.

Quelles sont les risques à 10 ans sur les remontées d'eau liées à la cessation des activités de la mine ?.

Traiter l'eau sur l'ensemble du bassin.

Favoriser la gestion municipale de l'eau plutôt qu'une gestion privée.

Cf l'UTAM de Gardanne pour la problématique de l'eau par rapport aux mines.



### **3- Atouts risques naturels**

#### Incendie :

Action de prévention,  
Pompiers volontaires,  
Position géographique car proche de Marignane pour les canadais.

#### Risques géologiques :

#### Risques sismiques :

Tremblements de terre, les constructions nouvelles sont parasismiques.

Il existe un plan de prévention des risques sur le secteur des Platrières.

Topographie : altitude 300m → atout pour la qualité de l'air mais inconvénient pour l'exploitation de bois.

#### Risques géologiques :

Question des sous sols par rapport aux sols de Simiane, risques liés aux galeries.

Incendie : protection de la forêt.

Eau : risque inondation : entretien des ruisseaux, Vallats, nécessité de maintenir la chaîne de circulation de l'eau.

#### Gestion des déchets :

Compétence de la CPA.

Existe des filières de recyclage pour tout ce qui est trié. Une question est posée sur la réalité du recyclage (est-ce qu'on ne remet pas finalement tout dans une même poubelle → non)

Déchets domestiques vont à la décharge de l'Arbois + déchetterie de Bouc Bel Air.

Interrogation autour de la possibilité de faire un lieu de compostage sur la commune.

Il existe déjà l'idée de créer des jardins solidaires avec utilisation du compost.

Le collège de Simiane a été retenu comme collège pilote pour composter tous les déchets de la cantine.

Les services techniques de la commune compostent également leurs déchets.

Discussion liée à l'absence de civisme de certains qui ne trient pas et encombrant les poubelles

→ insérer dans la revue municipale un rappel sur les tris des déchets.

#### Paysage :

A considérer comme un atout pour la commune.

Faiblesse : lignes hautes tensions.

### **4- Faiblesses risques naturels**

#### Accessibilité/transport

Nécessité de désenclaver les Hauts quartiers pour désengorger la commune.



Circulation difficile.  
2 pipelines traversent la commune !  
Canalisation d'oléoducs sous la RD6.

Pollutions diverses :  
Bruit le long de la RD 6.  
Pollution atmosphérique.  
Cf auprès de la CPA qui a fais une carte bruit et une au niveau de la pollution.

Sècheresse.

Assainissement :  
Rejets des eaux usées : reprendre les anciens Vallats : cf auprès de M.Magnan qui a le plan des Vallats depuis + de 100 ans.  
Revenir à l'entretien des Vallats.

Risque inondation :  
Entretien des ruisseaux, des fossés (insuffisants)  
Migraniers : risque inondation fort.  
Dernière grande crue en 1996.

Risque incendie :  
Problème évacuation des Hauts Quartiers : il existe une voie de secours pour pompiers en cas d'incendie à évaluer car derniers aménagements ont été fait mais pas tous connus.

Forêt  
Mal entretenue. Discussion sur le débroussaillage.

## **BILAN**

Aspect séisme.  
Risque géologique par rapport aux galeries, sous sol.  
Incendie : crainte pour entretien + évacuation  
Eau : entretien ruisseaux, vallats, maintenir la chaîne de circulation de l'eau.

## **DEBAT**

Déchèterie de Septèmes : 1997 un important incendie est parti de ce lieu.  
Soumise à réglementation particulière.  
100 000 tonnes d'ordures ménagères viennent à Septèmes.  
Questions par rapport à la gestion des déchets :

- compétence CPA,
- filière de recyclage,
- déchets domestiques vont à la décharge.

Réfléchir sur les lieux de compostage, déchèterie de déchets verts.  
Nécessité de rééducation autour du tri sélectif et de la gestion du recyclage.

